

Le *Syllabus* expliqué

Pour expliquer le *Syllabus*, on trouvera ci-après trois documents :

1. *Un schéma.* — On connaît les talents pédagogiques de Mgr Williamson et l'art avec lequel il synthétise ses explications en schémas. Il a accompli ce travail pour l'ensemble des grandes encycliques sur les erreurs modernes. Nous reproduisons le schéma par lequel il a résumé le *Syllabus*. Ce tableau fournira à nos lecteurs un support utile pour guider la lecture du texte de Pie IX.

2. *Un catéchisme.* — En 1876, trois ans avant sa mort, Mgr Jean-Joseph Gaume (1802-1879) donna, sous forme de « petit catéchisme », une explication des doctrines condamnées par le *Syllabus* de Pie IX. Ce travail est précieux parce qu'il classe et commente brièvement, de façon claire, chacune des erreurs censurées par Pie IX, dont l'énumération, dans le *Syllabus*, peut paraître austère et déconcertante au lecteur peu habitué. Les dernières pages, consacrées au libéralisme moderne (chap. XXIV et suivants), réprouvent ce que Vatican II enseigne, spécialement dans *Gaudium et spes* (sur l'Église dans le monde de ce temps) et dans *Dignitatis humanae* (sur la liberté religieuse) : c'est dire leur importance et leur actualité.

3. *Les contradictoires des propositions condamnées.* — Parce qu'elle se présente sous la forme d'une condamnation des erreurs modernes, il ne faudrait pas croire pour autant que la doctrine professée par le *Syllabus* est purement négative. Ce qui est exposé derrière chaque condamnation, c'est l'enseignement de l'Église, la vérité catholique. Mais comme l'erreur ne se montre jamais clairement telle qu'elle est, c'est-à-dire comme une négation ou une contradiction de la vérité, il était nécessaire de la présenter sous son vrai jour et de la dénoncer explicitement comme erreur. C'est ce que fait le *Syllabus*. Néanmoins, pour que nous puissions saisir toute la richesse des vérités impliquées, il n'est pas inutile de rétablir la contradictoire de chaque proposition condamnée et d'obtenir ainsi, pour chacune d'elles, la proposition positive qui est la règle de notre foi. C'est ce qu'a réalisé le « fabuliste chrétien » Jacques-Melchior Villefranche (1829-1904) dans sa *Vie de Pie IX*. Nous donnons ci-après, corrigé par nos soins, le résultat de son travail. Malgré les répétitions qu'elle occasionne, cette publication nous a semblé éclairante et profitable. Nos lecteurs pourront ainsi apprécier à sa juste valeur l'importance du *Syllabus*.

Le sel de la terre.

Le *Syllabus* en schéma

par Mgr Richard Williamson

Quelques remarques sur le schéma :

1. Numérotation :

Les numéros (1 à 80) placés dans la colonne du milieu correspondent aux numéros des propositions condamnées du *Syllabus*.

Les grands chiffres romains (I à X) correspondent aux dix paragraphes sous lesquels ces propositions sont groupées dans le *Syllabus* (mais les titres de ces paragraphes ont été abrégés ou modifiés).

2. Division :

Deux grandes sections se partagent le document : 1 – erreurs dans les idées (§ I à IV) ; 2 – erreurs dans l'action (§ V à X).

1. Les erreurs dans les idées exposent :

a. les *principes* des erreurs modernes : rationalisme (ou naturalisme) absolu (§ I) et rationalisme modéré (§ II) ¹ ;

b. et leurs *applications* : indifférentisme (§ III) et socialisme (§ IV).

2. Les erreurs dans l'action se divisent à leur tour en cinq parties :

a. *l'Église enchaînée* (§ V) ;

b. *l'État déchaîné* (§ VI) ;

c. *la loi morale* en général (§ VII) ;

d. *le mariage* en particulier (§ VIII) ;

e. *une conclusion*, qui traite de deux erreurs particulières : sur le *pouvoir temporel du pape* (§ IX) et sur le *libéralisme moderne (liberté religieuse et réconciliation de l'Église avec le monde moderne, § X)*.

Pour les points 2a à 2c, Mgr Williamson a distingué à chaque fois les *principes* et les *applications*.

Ainsi apparaît-il clairement que le *Syllabus* n'est pas un recueil fourre-tout d'erreurs disparates, mais une synthèse très pertinente et remarquablement construite du libéralisme moderne et de son unité interne.

Le del de la terre.

¹ — Le rationalisme absolu est une erreur *théologique* (d'où le Θ) ; le rationalisme modéré est une erreur *philosophique* (d'où le Φ).

SYLLABUS ERRORUM (liste des erreurs) (1864)

Pie IX, le Glorieux

ERREURS	Dans les IDÉES	PRINCIPES du rationalisme	I Rationalisme ABSOLU θ	1 Dieu n'existe pas. « Dieu » = la nature qui évolue. Pas d'esprit, de liberté, de vérité, de bien, de justice. 2 Dieu n'agit pas ; ni sur les hommes, ni sur le monde. 3 La raison humaine est sa propre vérité et loi, et peut assurer le bonheur des hommes. 4 Toute vérité religieuse vient de la raison, capable de mener l'homme à toute vérité. 5 La Révélation divine est incomplète, et elle progresse avec la raison humaine. 6 La foi chrétienne s'oppose à la raison, et elle entrave la perfection humaine. 7 Les prophéties et miracles = fiction. Les mystères sont humains. Le Christ = mythe. 8 La raison vaut la religion, donc la philosophie (b) vaut la théologie (θ). 9 Tout dogme vient de la nature et tombe donc sous la raison naturelle. 10 Tel philosophe peut choisir de se soumettre à l'autorité, mais pas la philosophie. 11 L'Église doit tolérer les erreurs de la philosophie et la laisser se corriger elle-même. 12-13 Rome et la scolastique – qui est périmée – font obstacle à la science. 14 La philosophie en recherche n'a aucun besoin de prendre en compte la Révélation surnaturelle.
	APPLIQUÉS	III INDIFFÉRENTISME	15 Tout homme est libre de choisir sa propre religion. 16 Toute religion est capable d'assurer aux hommes le salut de leurs âmes. 17 On peut toujours espérer que les non-catholiques sauveront leurs âmes. 18 Le protestantisme fait partie de la vraie religion et permet aux hommes de plaire à Dieu. – Voir divers documents de Pie IX.	
Dans l'ACTION	V L'ÉGLISE ENCHAÎNÉE	PRINCIPES	IV SOCIALISME, communisme, etc.	19 L'Église n'est pas une société parfaite recevant de Dieu ses droits propres et constants. 20 Il dépend de l'État de définir les droits de l'Église et de lui permettre de les exercer. 21 L'Église ne peut pas définir qu'elle est l'unique vraie religion. 22 Les intellectuels catholiques ne sont liés que par les dogmes définis. 23 Les papes et les conciles ont erré en doctrine et ont dépassé leur compétence. 24-25 L'Église et les évêques n'ont aucun pouvoir dans le monde si l'État ne le leur donne pas, et l'Église n'a aucun droit de posséder des propriétés. 26 Tout clerc est à exclure du pouvoir et de l'autorité sur les choses du monde. 27 Les évêques ne peuvent rien publier qui provienne du pape sans l'aval de l'État. 28 Le pape ne peut accorder aucune faveur que l'État n'a pas demandée. 29 Toute immunité cléricale de droit civil est venue du droit civil. Les tribunaux ecclésiastiques pour les causes civiles sont à abolir, comme l'immunité militaire. 30-32 Les autorités de l'Église n'ont aucun droit exclusif à enseigner la théologie. 33 Que le pape soit comme un libre roi de l'Église universelle est une idée médiévale. 34 Le pape pourrait être éloigné de Rome par un concile général ou un acte des peuples. 35 Les nations peuvent se déterminer, et les Églises nationales se séparer de Rome. 36-37 Les prétentions universelles des papes ont contribué à causer le Grand schisme. 38
	APPLIQUÉS	PRINCIPES	IV SOCIALISME, communisme, etc.	19 L'Église n'est pas une société parfaite recevant de Dieu ses droits propres et constants. 20 Il dépend de l'État de définir les droits de l'Église et de lui permettre de les exercer. 21 L'Église ne peut pas définir qu'elle est l'unique vraie religion. 22 Les intellectuels catholiques ne sont liés que par les dogmes définis. 23 Les papes et les conciles ont erré en doctrine et ont dépassé leur compétence. 24-25 L'Église et les évêques n'ont aucun pouvoir dans le monde si l'État ne le leur donne pas, et l'Église n'a aucun droit de posséder des propriétés. 26 Tout clerc est à exclure du pouvoir et de l'autorité sur les choses du monde. 27 Les évêques ne peuvent rien publier qui provienne du pape sans l'aval de l'État. 28 Le pape ne peut accorder aucune faveur que l'État n'a pas demandée. 29 Toute immunité cléricale de droit civil est venue du droit civil. Les tribunaux ecclésiastiques pour les causes civiles sont à abolir, comme l'immunité militaire. 30-32 Les autorités de l'Église n'ont aucun droit exclusif à enseigner la théologie. 33 Que le pape soit comme un libre roi de l'Église universelle est une idée médiévale. 34 Le pape pourrait être éloigné de Rome par un concile général ou un acte des peuples. 35 Les nations peuvent se déterminer, et les Églises nationales se séparer de Rome. 36-37 Les prétentions universelles des papes ont contribué à causer le Grand schisme. 38

ERREURS	dans l'ACTION	VI L'ÉTAT DÉCHAÎNÉ	PRINCIPES	39	L'État étant source du droit, les droits de l'État sont sans limites.	
			40	L'enseignement de l'Église s'oppose au bien de la société humaine.		
VII La LOI MORALE	en général	PRINCIPES	-	41	Même un État non-catholique a un pouvoir sur les choses sacrées.	
				42	En cas de conflit entre le droit de l'Église et celui de l'État, celui-ci prévaut.	
			+	43-44	L'État a tout pouvoir sur les concordats, sur la religion, la moralité et la pastorale.	
				45-46	L'État doit diriger les écoles dans un État chrétien, et même un peu les séminaires.	
			APPLIQUÉS	47	C'est un bien pour la société si l'État – et non l'Église – dirige les écoles publiques.	
				48	Les catholiques peuvent approuver une éducation essentiellement naturaliste.	
				49	L'État peut empêcher le contact des évêques et du peuple avec le pape.	
			CONCLUSIONS	ÉTAT D'ABORD, ...	50-51	L'État peut instituer et destituer les évêques et créer des évêchés.
					52	L'État peut contrôler les vœux religieux et l'admission aux instituts religieux.
					53	L'État ne doit pas protéger ces instituts et peut les supprimer.
					54	En matière de juridiction, les rois et les princes sont au-dessus de l'Église.
					55	L'Église et l'État doivent être séparés l'un de l'autre.
VIII MARIAGE	en particulier	PRINCIPES	56	Les lois morales n'ont besoin d'une sanction et d'un appui ni de Dieu ni du droit naturel.		
			57	La science morale et ses lois ne doivent être soumises à aucune autorité divine.		
		+	58	Seule la matière compte. Les devoirs ne sont rien. La moralité, c'est l'argent et le plaisir.		
			59	Les faits matériels font le droit. Tout ce qui arrive est, par là même, bien.		
		APPLIQUÉS	60	Ce ne sont que le nombre et les forces matérielles qui font l'autorité.		
			61	L'injustice qui réussit ne lèse point la sainteté du droit.		
62	L'Église ne doit nullement intervenir dans les questions de droit.					
63	Il est légitime de désobéir aux princes légitimes et de s'insurger contre eux.					
NATURE	64	L'amour de la patrie justifie le parjure et tout autre crime contre Dieu.				
	65-66	Le mariage n'est ni un sacrement, ni institué par le Christ, ni dans le contrat lui-même.				
EMPÊCHEMENTS	67	Le mariage étant par le droit naturel dissoluble, l'État peut le dissoudre.				
	68-69	Seul l'État peut empêcher le mariage et donner à l'Église le pouvoir de l'empêcher.				
L'ÉTAT	70	Les décrets du concile de Trente à ce sujet ne sont pas dogmatiques ou viennent de l'État.				
	71	C'est l'État et non l'Église qui établit quelle forme de mariage est valide.				
CONCLUSION	IX Le PAPE	72	Que le vœu de chasteté rende invalide le mariage est une idée du Moyen Âge.			
		73-74	Un contrat de mariage purement civil est valide. C'est l'État qui en juge.			
		75	Sur le pouvoir temporel de l'Église, les catholiques sont divisés entre eux.			
		76	Ce serait bien mieux pour l'Église si le Saint-Siège renonçait à son pouvoir temporel.			
X Le MONDE MODERNE	La LIBERTÉ RELIGIEUSE	77	Aujourd'hui, le catholicisme ne doit plus être la religion d'un État.			
		78	Donc les États catholiques font bien en permettant la pratique publique d'autres religions.			
		79	Il est faux que cette liberté des religions dans un État corrompe le peuple.			
			80	LE PAPE PEUT ET DOIT SE RÉCONCILIER AVEC LE PROGRÈS, LE LIBÉRALISME, LA CULTURE MODERNE !		

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !